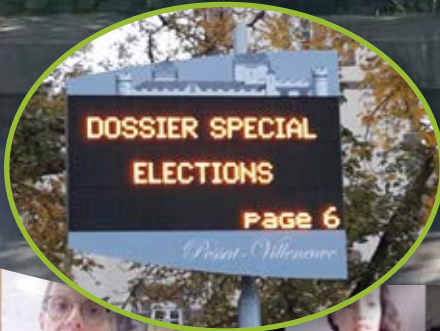




Pessat-Villeneuve

2020

Bulletin municipal



PESSAT EN IMAGES



Commémoration du 11 novembre 2019



Tickets sports juillet 2019
randonnées aux Gorges d'Enval



Remise des cartes électorales



Masque lavable et réutilisable



Alerte canicule, 24 juillet 2019



Chères Pessatoises, Chers Pessatois,

Devant la page blanche je me suis posé une question pour cet édito du bulletin municipal estampillé 2020, que vais-je écrire, que vais-je dire, que vais-je vous dire?

Merci, c'est la réponse qui m'est venue spontanément. Et pas qu'un mais cinq mercis.

Le premier s'adresse aux électeurs qui malgré les conditions sanitaires se sont déplacés majoritairement pour les élections municipales.

Le second est pour celles et ceux qui ont voté pour la liste que j'ai eu l'honneur de conduire et qui nous font confiance pour mener à bien le projet de cette nouvelle mandature.

Le troisième est pour la nouvelle équipe municipale qui m'a choisi comme Maire de la commune.

Le quatrième regroupe tous les acteurs de la vie communale qui se sont mobilisés pour la continuité du service public et pour le bien vivre ensemble :

- les enseignantes qui ont assuré les cours à distance et accueilli les enfants à l'école en toute sécurité, soutenues par l'équipe municipale en charge des affaires scolaires.
- les employés communaux, secrétaires, agents de voirie, Atsem, agents techniques.
- les membres du CCAS qui ont pris soin des aînés et des personnes vulnérables.
- la nouvelle équipe municipale qui s'est impliquée dès le premier jour de son élection en organisant notamment le Drive du Parvis et la distribution des masques.
- j'associe également l'association CeCler qui a géré avec professionnalisme le confinement au niveau du centre d'accueil.
- je n'oublie pas, car c'est un acte civique formidable, Hamidullah et Hassan, deux réfugiés, qui ont fabriqué et offert des masques de protection à l'ensemble de la population.

Le cinquième est pour vous, Pessatoises et Pessatois, pour votre civisme durant la phase de confinement, une épreuve exceptionnelle sur laquelle nous allons nous appuyer pour nous projeter avec optimisme dans l'avenir pour le bien vivre ensemble au sein de notre belle commune.

Gérard DUBOIS
Maire de Pessat-Villeneuve





VIE MUNICIPALE

Etat Civil 2019



Naissances

ABELDJABAR AHMAT Asadik, né le 24 avril 2019
BOUCLIER Nina, née le 20 mai 2019
GARACHON Giuliana, née le 20 juin 2019
HAMDAM DJOUMA Zakaria, né le 17 juillet 2019
LAROCHE Thaïs, née le 17 juillet 2019
VIARD Tom, Pierre, né le 15 août 2019
MESGNA GEBREHANS Silvana, née le 26 octobre 2019
CHERIF ABDELDJABAR Ayman, né le 3 novembre 2019
GUYOT Sohen, Sylvain, Emile, né le 9 novembre 2019



Mariages

M. GEBREMICAEL Goitom & Mme AFEWERKI Yordanos le 25 mai 2019
M. CLEMENT Denis & Mme BELIN Christelle le 5 octobre 2019

Pacs

M. DENIS Maxime & Mme CHABRILLANGES Laëtitia, le 16 février 2019
M. DE AMORIN Sylvain & Mme ESPARCIEUX Julie, le 9 août 2019
M. BOUTIN Yannis & Mme FRERE Marie, le 4 octobre 2019



Décès

Melle JAFFEUX Andréa, Ophélie, décédée le 19 mai 2019
M. CHABRIDON Jules, décédé le 26 mai 2019
M. SOUCHON Cédric, Simon, Vincent, décédé le 26 mai 2019
M. OKUBAMICHAEL WELDESLASIE Daniel, décédé le 9 juin 2019
M. RICHARD Alain, Marie, décédé le 24 juin 2019
M. MACEL Guy, Jean-Paul, décédé le 19 juillet 2019

Secrétariat de Mairie

Mme Elsa MACHADO vous accueille :

Semaines paires

Lundi, Mardi, Jeudi
de 8h30 à 12h

Vendredi
de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h

Samedi de 9h à 12h

Semaines impaires

Mardi, Jeudi
de 8h30 à 12h

Vendredi
de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h



Mairie de Pessat-Villeneuve

www.pessat-villeneuve.fr

1 avenue du Château de Villeneuve - 63200 PESSAT-VILLENEUVE
Tél : 04 73 38 28 59 • Email : mairie.pessatvilleneuve@orange.fr



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

| | |
|--------------------------------|--------|
| Edito | p.3 |
| Etat Civil 2019 | p.4 |
| Mairie nouveaux horaires | p.4 |
| Elections Municipales | p. 6/9 |

| | |
|-------------------------------|-------|
| RIOM LIMAGNE ET VOLCANS | p. 10 |
|-------------------------------|-------|

MIEUX CONNAÎTRE MA COMMUNE

P. 11/12

| | |
|--------------|----------|
| MASQUES..... | p. 13/14 |
|--------------|----------|

| | |
|-----------------------|-------|
| ÉVÈNEMENTS 2019 | p. 15 |
|-----------------------|-------|

| | |
|----------------------|-------|
| DRIVE DU PARVIS..... | p. 16 |
|----------------------|-------|

| | |
|--------------------------|-------|
| LA NUIT AU CHÂTEAU | p. 17 |
|--------------------------|-------|

| | |
|------------|---------|
| ÉCOLE..... | p.18/19 |
|------------|---------|

| | |
|------------|----------|
| CCAS | p. 20/21 |
|------------|----------|

| | |
|-------------------|-------|
| INCIVILITÉS | p. 22 |
|-------------------|-------|

| | |
|-----------------|-------|
| NETTOYAGE | p. 23 |
|-----------------|-------|

| | |
|--------------------|----------|
| TRAVAUX 2019 | p. 24/25 |
|--------------------|----------|

| | |
|-----------------------------|----------|
| DES NOUVELLES DU CARR | p. 26/27 |
|-----------------------------|----------|

| | |
|--------------|-------|
| JULIEN | p. 28 |
|--------------|-------|

VIE ASSOCIATIVE

| | |
|--------------------------|-------|
| Club cyclotouriste | p. 29 |
|--------------------------|-------|

| | |
|--------------------------|-------|
| Pessat Zumba Dance | p. 30 |
|--------------------------|-------|

| | |
|-------------------------|-------|
| Société de chasse | p. 30 |
|-------------------------|-------|

| | |
|--------------------------|-------|
| Atelier de Corinne | p. 30 |
|--------------------------|-------|

| | |
|-----------------------------|-------|
| Club Soleil d'Automne | p. 31 |
|-----------------------------|-------|

| | |
|---------------------------------|-------|
| Les Balivernes Sibyllines | p. 31 |
|---------------------------------|-------|

| | |
|-----------------------------|-------|
| Les Artistes en Herbe | p. 31 |
|-----------------------------|-------|

| | |
|----------------------|-------|
| NUMÉROS UTILES | p. 32 |
|----------------------|-------|

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020

La campagne électorale



PESSAT-VILLENEUVE

Gérard Dubois à nouveau candidat

Gérard Dubois, maire sortant, conduit la liste « Bien Vivre Ensemble Pessat-Villeneuve » pour les élections municipales. Au cœur du programme, trois projets structurants en lien avec le bien vivre ensemble et le cadre de vie. Chaque projet, chaque décision veut prendre en compte les enjeux environnementaux avec un fil rouge : la consultation citoyenne lors d'ateliers participatifs.

Le liste. Gérard Dubois 57 ans, cadre fonction publique, maire sortant ; Michel Beurier, 70 ans, ingénieur agronome retraité ; Sandrine Bombilaj, 45 ans, mandataire judiciaire à la protection des majeurs ; Annie Brunet, 64 ans, aide-soignante retraitée ; Cyril Deneuvre-Constant, 45 ans, technicien de maintenance ; Maxime Denis, 41 ans, ouvrier qualifié de type industriel ; Hélène Dupic, 37 ans, accompagnante d'élevés en situation de handicap ; Jean-Michel Faure, 39 ans, chargé de projet emploi, 1er adjoint sortant ; Philippe Gauthier, 51 ans, infirmier ; Isabelle Harry, 59 ans, assistante maternelle, conseillère sortante ; Géraldine Marquet, 36 ans, assistante travaux ; Muriel Planché, 50 ans, contrôleur des finances publiques, 2^e adjointe sortante ; Pierre Revillier, 29 ans, conducteur d'engins ; Frédéric Villatte, 44 ans, industrielisateur procédé d'usinage, 3^e adjoint sortant ; Franck Vincent, 49 ans, ingénieur d'application en CFO dentaire.



CANDIDAT, Gérard Dubois, maire sortant.

Le journal La Montagne a relayé la présentation de la candidature de Gérard DUBOIS, le maire sortant, pour un troisième mandat consécutif. Il conduit la liste « Bien vivre Ensemble Pessat-Villeneuve ».

Les médias locaux et nationaux ont mis en avant les maires qui agissent. Notre commune a eu les honneurs de la presse locale, régionale et nationale mais aussi de la télévision durant cette campagne électorale.

Quand les maires agissent - Le Monde, mardi 13 février 2018

Quand les maires agissent - Le Monde, mardi 13 février 2018

A Pessat-Villeneuve, accueillir les réfugiés - Libération, mardi 13 février 2018

« Une rampe de lancement vers l'intégration » - Libération, mardi 13 février 2018

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020



15 mars : le bureau de vote avec le respect des règles sanitaires



Les élections en chiffres

500 inscrits

260 votants

Participation : 52%

Suite aux élections municipales du 15 mars, le Conseil Municipal a été installé le 23 mai à l'issue de la période de confinement.

Tableau du Conseil Municipal

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal.

Les conseillers municipaux élus le même jour sont classés selon le nombre de suffrages obtenus et en cas d'égalité de voix par priorité d'âge.

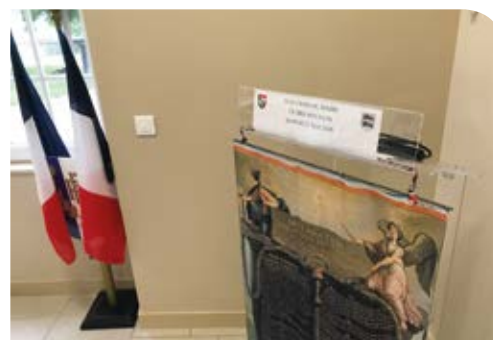
| Fonction | Civilité | Nom et Prénom |
|------------------------|----------|---------------------------|
| Maire | M. | DUBOIS Gérard |
| Premier adjoint | M. | FAURE Jean-Michel |
| Deuxième adjointe | Mme | PLANCHE Muriel |
| Troisième adjoint | M. | VILLATTE Frédéric |
| Quatrième adjoint | M. | REVILLIER Pierre |
| Conseiller municipal | M. | DENEUVILLE-CONSTANT Cyril |
| Conseillère municipale | Mme | AUBRUN Géraldine |
| Conseiller municipal | M. | GAUTHIER Philippe |
| Conseiller municipal | M. | VINCENT Franck |
| Conseillère municipale | Mme | BOMBILAJ Sandrine |
| Conseiller municipal | M. | DENIS Maxime |
| Conseillère municipale | Mme | DUPIC Hélène |
| Conseiller municipal | M. | BEURIER Michel |
| Conseillère municipale | Mme | BRUNET Annie |
| Conseillère municipale | Mme | HARRY Isabelle |

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020



23 mai : premier conseil municipal dans le respect des règles sanitaires sans public et diffusé en direct sur le site internet et la page Facebook de la commune

Election du Maire et des Adjoints
De gauche à droite:
Pierre REVILLIER, Jean-Michel FAURE, Gérard DUBOIS,
Muriel PLANCHE, Frédéric VILLATTE



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020

| Nom et Prénom | Fonction | Délégations |
|-------------------|-------------------------|---|
| Jean-Michel FAURE | 1 ^{er} adjoint | Affaires d'Urbanisme, d'Assainissement, d'Environnement, de Développement durable, de Sécurité Routière. Signature documents, courriers et autorisations concernant ces domaines. Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière. |
| Muriel PLANCHE | 2 ^e adjointe | Affaires financières, sociales, associatives et culturelles. Signature des documents concernant ces domaines. |
| Frédéric VILLATTE | 3 ^e adjoint | Affaires scolaires et périscolaires y compris le personnel affecté à ces services, de la petite enfance, l'enfance et de la jeunesse et également aux affaires sportives. Signature de documents, courriers et autorisations concernant ces domaines. |
| Pierre REVILLIER | 4 ^e adjoint | Affaires des voiries et d'espaces verts y compris le personnel affecté à ces services, des travaux. Signature documents, courriers et autorisations concernant ces domaines. |

Les commissions municipales

Le conseil municipal, par délibération du 5 juin, a décidé de former plusieurs commissions communales. Elles sont chargées d'examiner des questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres et portent sur des affaires d'intérêt local dans les domaines les plus divers : social, enseignement, urbanisme, environnement, ...

Finances (6) : Michel BEURIER, Gérard DUBOIS, Muriel PLANCHE, Pierre REVILLIER, Frédéric VILLATTE et Franck VINCENT.

Scolaire / Enfance-Jeunesse (5) : Géraldine AUBRUN, Annie BRUNET, Hélène DUPIC, Isabelle HARRY et Frédéric VILLATTE.

Vivre Ensemble (9) : Sandrine BOMBILAJ, Annie BRUNET, Hélène DUPIC, Gérard DUBOIS, Jean-Michel FAURE, Philippe GAUTHIER, Muriel PLANCHE, Pierre REVILLIER et Franck VINCENT.

Communication (5) : Géraldine AUBRUN, Sandrine BOMBILAJ, Gérard DUBOIS, Isabelle HARRY et Frédéric VILLATTE.

Urbanisme – Aménagement - Développement durable (8) : Michel BEURIER, Cyril DENEUVILLE-CONSTANT, Maxime DENIS, Hélène DUPIC, Jean-Michel FAURE, Isabelle HARRY, Pierre REVILLIER, Franck VINCENT.

Travaux (8) : Géraldine AUBRUN, Cyril DENEUVILLE-CONSTANT, Gérard DUBOIS, Jean-Michel FAURE, Isabelle HARRY, Muriel PLANCHE, Pierre REVILLIER, Franck VINCENT.

Groupe de travail Commerce : Géraldine AUBRUN, Michel BEURIER, Cyril DENEUVILLE-CONSTANT, Gérard DUBOIS, Jean-Michel FAURE, Isabelle HARRY, Pierre REVILLIER, Franck VINCENT.

Comité de Pilotage et de Suivi CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) : Michel BEURIER, Annie BRUNET, Gérard DUBOIS, Hélène DUPIC, Jean-Michel FAURE, Philippe GAUTHIER, Isabelle HARRY, Frédéric VILLATTE, Franck VINCENT.

Commission d'appel d'offres et Commission MAPA (marché en procédure adaptée) présidées par M. le Maire :

Trois membres au poste de titulaire :

M. Cyril DENEUVILLE-CONSTANT

M. Jean-Michel FAURE

M. Pierre REVILLIER

Trois membres au poste de suppléant :

Mme Géraldine AUBRUN

M. Michel BEURIER

M. Franck VINCENT

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Président : Gérard DUBOIS

Membres du Conseil Municipal : Annie BRUNET, Sandrine BOMBILAJ, Philippe GAUTHIER, Isabelle HARRY, Muriel PLANCHE.

Autres Membres : Martine AUDEBERT, Christiane DA SILVA, Josette FERRI, Sylviane HERVÉ et Pascale PALAMARA.

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS ■ RLV va racheter des bâtiments abandonnés de l'ancienne Manu des tabacs, à Riom

L'agglomération trace une voie à plusieurs voix

L'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV) continue de se mettre en ordre de marche, à l'aube de ce mandat. Mais il y a un nouveau caillou dans la chaussure de son exécutif : la création d'un groupe d'élus de gauche.

Arthur Carbon

La composition des commissions, l'élection des représentants de la collectivité dans 33 organismes, les indemnités accordées aux élus... Une semaine après l'élection du président et des vice-présidents, le conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans (RLV) a poursuivi son installation, jeudi à Mozac. On ré-

sulte. **Un groupe de onze élus de gauche.** La candidature de Jérôme de Abreu (PS, maire de Ménétréol) le 15 juillet à la présidence de RLV, face à Frédéric Bonnichon (LR, maire de Châtel-Guyon), avait donné le ton. Les divergences observées au sein du conseil communautaire ont pris corps cette semaine, avec la création du groupe « RLV Solidarités », rassemblant onze élus communautaires de sensibilité



À L'ABANDON. Les façades de l'ancienne manufacture des tabacs vont être rachetées par RLV

de gauche (*). « Je ne sais pas dire si c'est un groupe de réflexion, de travail ou politique », lançait le président Frédéric Bonnichon, en début de séance. « Je suis un peu surpris, embayait Lionel Chauvin (élu à Châtel-Guyon). On a voté il y a une semaine pour les vice-présidents et deux d'entre eux sont désormais dans ce groupe ; Mr Cazez qui a finalement quitté le groupe après la

séance. NDLR) et Madame Lafarge, êtes-vous en opposition ou dans la majorité ? »

« Représentativité »

Les deux principaux intéressés n'ont pas répondu. À l'inverse de Gérard Dubois, co-animateur de RLV Solidarités avec Jérôme De Abreu. « Notre groupe se positionne dans une logique d'intérêt général, à travers une approche

constructive et sans aucun esprit partisan, exprimait le maire de Pessac-Villeneuve. Nous ne sommes pas sur un groupe dit politique. Jérôme de Abreu a obtenu 27 % des voix pour la présidence, cette représentativité nous semble nécessaire. » On joue sur les mots, concluait Frédéric Bonnichon. On ne va pas se la faire à l'envers : vous créez un groupe politique, pas de

souchis. Mais ce n'était pas dans la culture de Riom Co, de RLV, de ce qu'on a bâti ensemble, d'avoir un groupe majoritaire et un groupe minoritaire. »

Des bâtiments de l'ancienne Manu rachetés. C'est un projet qui n'avance plus : si deux des trois principaux bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs, à Riom, ont été réhabilités en logements, le troisième est toujours à l'abandon, seize ans après sa vente par la ville de Riom à un promoteur privé. L'agglomération a décidé de prendre la main sur le dossier en rachetant le vaste bâtiment qui longe l'avenue du Stade, ainsi qu'un petit bâtiment atten-

nant, pour 1,72 million d'euros. Pour l'instant, aucun projet concret n'est défini, mais un mix des usages (logements, bureaux...) est à l'étude. Par ailleurs, RLV va acquérir la parcelle de l'ancienne scierie Goulet-Solard, située dans la zone d'activités Espace Mozac. Cette acquisition est l'une des nombreuses pièces d'un vaste puzzle, à servir le réaménagement de cette zone pour fluidifier la circulation.

La CFE réduite de deux tiers. C'est l'une des mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'économie suite au confinement : la Cotisation Foncière des entreprises (CFE) sera réduite des deux tiers, en 2020. Ainsi, 144 établissements sont concernés sur le territoire de RLV, pour un dégrèvement de 1 011 011 et 278 517 euros. Cette perte de recettes sera partagée entre l'État et l'agglomération.

(*) Membre de Abreu (maire de Ménétréol), Gérard Dubois (maire de Pessac-Villeneuve), Anne-Catherine Lafarge (maire de Marson), Gregory Villalanza (maire de Saint-Etienne), Stéphane Bouteiller (maire de Châteauneuf), Pierre Bouchet, Charles Boudet, Karine Parrain, Christophe Pflanz-Beaune (sans opposition à Ménétréol) et Eric Agliardi (sans opposition à Villéon). Ils étaient douze, en début de conseil, mais Alain Cazez (maire de Saint-Omer) a finalement quitté ce groupe après la séance.

Bureau. Quatre conseillers communautaires délégués ont été élus jeudi : Stéphane Courtes (Châtel-Guyon), délégué à la petite enfance (avec 48 voix sur 60 votes) ; André Bagnoux (Ménétréol), sur ressources humaines (50 voix) ; Jacques Barbaud (Pouébois), à l'agriculture et à la forêt (57 voix) ; Didier Isidore (Clermont), à la production agricole et à l'équipement agricole (42 voix contre 30 pour le second candidat, Boris Boudet).

Riom Limagne et Volcans

Le Maire et le 1^{er} Adjoint sont respectivement titulaire et suppléant au Conseil Communautaire. Gérard Dubois siège aux commissions d'appel d'offres, marchés adaptés, EPF-SMAF, Conseil d'Exploitation des régies Eau et Assainissement, au pôle d'équilibre territorial et rural « le Grand Clermont » et à l'Office du Tourisme. Jean-Michel Faure siège à la Mission locale Riom Limagne Combrailles.

Les commissions RLV

- Développement touristique :** Philippe GAUTHIER et Isabelle HARRY
- Mobilités et Transport :** Frédéric VILLATTE
- Finances :** Gérard DUBOIS
- Economie, emploi, attractivité et numérique :** Jean-Michel FAURE et Franck VINCENT
- Urbanisme :** Cyril DENEUVILLE-CONSTANT, Jean-Michel FAURE et Franck VINCENT
- Habitat :** Gérard DUBOIS
- Sports et Associations :** Pierre REVILLIER
- Enfance jeunesse et politique de la Ville :** Isabelle HARRY et Frédéric VILLATTE
- Vie Culturelle :** Sandrine BOMBILAJ
- Environnement et développement durable :** Michel BEURIER et Philippe GAUTHIER
- Agriculture :** Michel BEURIER et Cyril DENEUVILLE-CONSTANT

MIEUX CONNAÎTRE MA COMMUNE EN 2020

PESSAT-VILLENEUVE



DÉMOGRAPHIE

- » Pour Pessat-Villeneuve, la population a-t-elle augmenté ou baissé ?
- » Mon territoire est-il jeune ? Familial ? Vieillissant ?

CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS



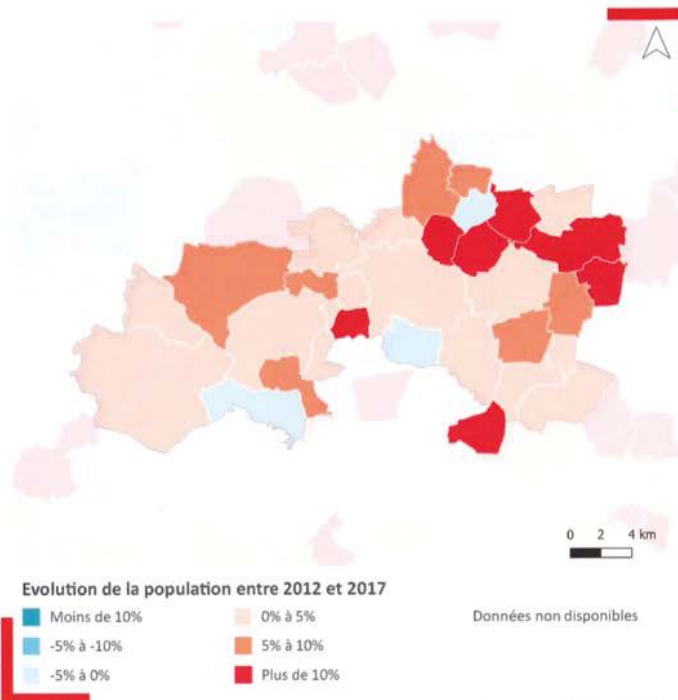
667

La population légale au 1^{er} janvier 2020 pour Pessat-Villeneuve, contre 530 en 2012



8

Le nombre de naissances en 2018 pour Pessat-Villeneuve contre 4 décès



A l'échelle de la CA Riom Limagne et Volcans, l'évolution de la population la plus élevée est enregistrée pour **Pessat-Villeneuve (+26%)**. L'évolution de la population la plus faible est quant à elle enregistrée pour **Varenes-sur-Morge (-3%)**.

POINT MÉTHODE

Tout comme les autres communes de moins de 10 000 habitants, Pessat-Villeneuve fait l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur

une période de cinq années.

Par ailleurs, pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : taxe d'habitation, permis de construire, fichiers des régimes d'assurance maladie... Cette

estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes, implantation des pharmacies...).



MIEUX CONNAÎTRE MA COMMUNE EN 2020

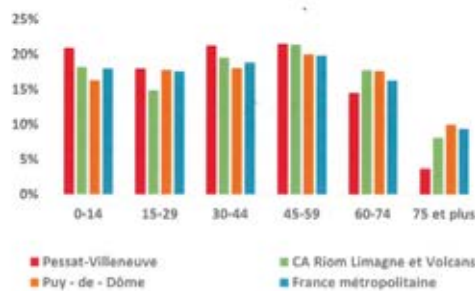
PESSAT-VILLENEUVE



181

Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune, contre 133 en 2007

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



21% de la population a moins de 14 ans pour Pessat-Villeneuve.
Source : INSEE 2017



125

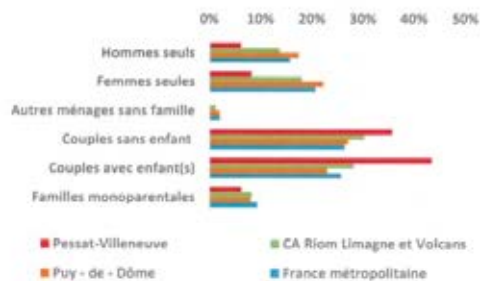
Le nombre de retraités pour Pessat-Villeneuve, contre 75 en 2007, soit une évolution de 66% en dix ans



118

Le nombre de familles avec enfant(s) pour Pessat-Villeneuve, soit 50% des ménages de la commune

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



6% des ménages de la commune sont des familles monoparentales.
Source : INSEE 2017



4

Le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile dans la commune

A noter dans vos agendas !!!

Le recensement de la population sur Pessat-Villeneuve aura lieu en 2021

Dès le début du confinement nous avons œuvré pour votre sécurité. L'Association des Maires de France a organisé une commande de masques à l'échelle nationale. Notre commune a participé à cette opération d'envergure en commandant 1000 masques chirurgicaux avec pour premier objectif celui de garantir la sécurité du personnel communal en contact direct avec le public.

Et 1 et 2 et 3... et 4 masques !!!

Le Conseil Départemental et le Conseil Régional ont décidé de vous offrir un masque chacun. La distribution a été organisée et réalisée par la municipalité avec les nouveaux élus qui se sont particulièrement impliqués pour la réussite de cette opération.

En partenariat avec la communauté d'agglomération, la commune a également pu vous offrir un masque réutilisable. Le quatrième masque offert est le plus local de tous puisque conçu et fabriqué au sein de la commune, au centre d'accueil, par Hamidullah jeune réfugié afghan.

Tous ces masques ont été en priorité offerts aux aînés de la commune et aux personnes vulnérables identifiées par le CCAS de la commune.

Merci à toutes et tous pour ces initiatives et implications pour la sécurité sanitaire des Pessatoises et Pessatois.

PESSAT-VILLENEUVE

Des masques conçus par un jeune Afghan

La municipalité a organisé, samedi dernier, une seconde distribution de deux masques aux habitants. Le premier est issu du partenariat commune-communauté d'agglomération.

Le second masque est le plus local de tous car imaginé et réalisé, au centre d'accueil de Pessat-Villeneuve, par Hamidullah, jeune réfugié afghan. L'association CeCler et la commune ont soutenu le



DISTRIBUTION. Hamidullah, jeune réfugié afghan, a distribué à la population pessatoise les masques qu'il a confectionnés.

projet du jeune homme qui aura ainsi fabriqué 700 masques qu'il a tenu à offrir à l'ensemble des habitants.

« En Afghanistan, ma mère m'a appris la couture. Lorsque le coronavirus a traversé les frontières, j'ai souhaité m'investir pour aider les autres. J'ai voulu confectionner des masques afin de vous offrir une protection, comme la France l'a également fait pour moi. » ■



Premier masque d'Hamidullah remis à André Robiolle notre portedrapeau en présence de la directrice de CeCler, Dominique Charmeil et du Maire, Gérard Dubois.

MASQUES



Livraison des masques par les conseillers départementaux



Distribution sous forme de drive



Distribution des masques à la population par Hamidullah et Hassan



Fin de partition pour Stéphanie Serrat



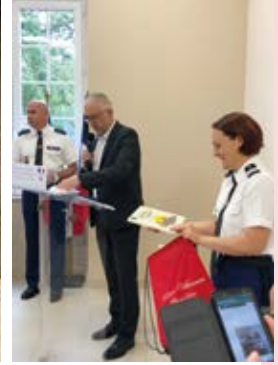
« Le commandant de compagnie est un chef d'orchestre. Mais si la musique est belle, c'est grâce à l'engagement des militaires. »

Quatre ans après son arrivée à la tête des 130 militaires de la compagnie de gendarmerie de Riom, la commandante Stéphanie Serrat quitte le territoire, direction Nancy. Mais avant de prendre la route, elle jette un dernier coup d'œil dans le rétroviseur...

Arthur Lathuère
 « C'est un véritable chef d'orchestre. Elle a su fédérer les hommes, les femmes, les officiers, les gendarmes... Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. »

« Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. »

« Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. Elle a su faire passer son message, son engagement, son amour de son territoire. »



Cérémonie de départ du Commandant Serrat au Château de Villeneuve

Fête de l'école sur le Parvis des Droits de l'Homme et des Réfugiés



Pose première pierre des logements Domia et Logidôme

DRIVE DU PARVIS



A l'initiative de la municipalité, un drive de producteurs locaux a été mis en place sur le Parvis du Château. Il a rapidement rencontré un très beau succès avec des producteurs ravis et des clients heureux de pouvoir s'approvisionner à quelques pas de leur domicile en toute sécurité. Mis en pause en juillet et août il a repris depuis le 3 septembre.

Communiqué municipal DRIVE DU PARVIS



C'est un plébiscite! Depuis sa mise en place vous êtes nombreux à l'utiliser et vous nous dites vouloir continuer. La municipalité, en accord avec les producteurs, a décidé de pérenniser le drive à compter de la semaine prochaine en les regroupant le jeudi de 18h à 19h. A noter que les producteurs de fromage viendront une semaine sur deux.

Début de la nouvelle formule le jeudi 21 mai

Liste des producteurs assurant la livraison des commandes:

"LES JARDINS D'ENTRAIGUES" à Entraigues, proposent des légumes de saison. 04 73 33 29 69

"SAS LA CROIX BLANCHE" aux Martres-sur-Morge, propose de la viande, des volailles. 04 73 97 00 91
mail: commandevolaille@orange.fr

"LA FERME DES PLANCHETTES" à Orcival propose du fromage (St Nectaire) et du beurre. 04 73 65 91 99

"LE GAEC DU VERSEAU" à Perpezat propose du fromage (Fourme de Rochefort et tome fraîche). 06 79 57 17 36

"LE GAEC DES ETOILES" à Laqueuille propose du fromage (Bleu de Laqueuille bio affiné), 06 81 94 07 68 ou 06 43 53 70 19



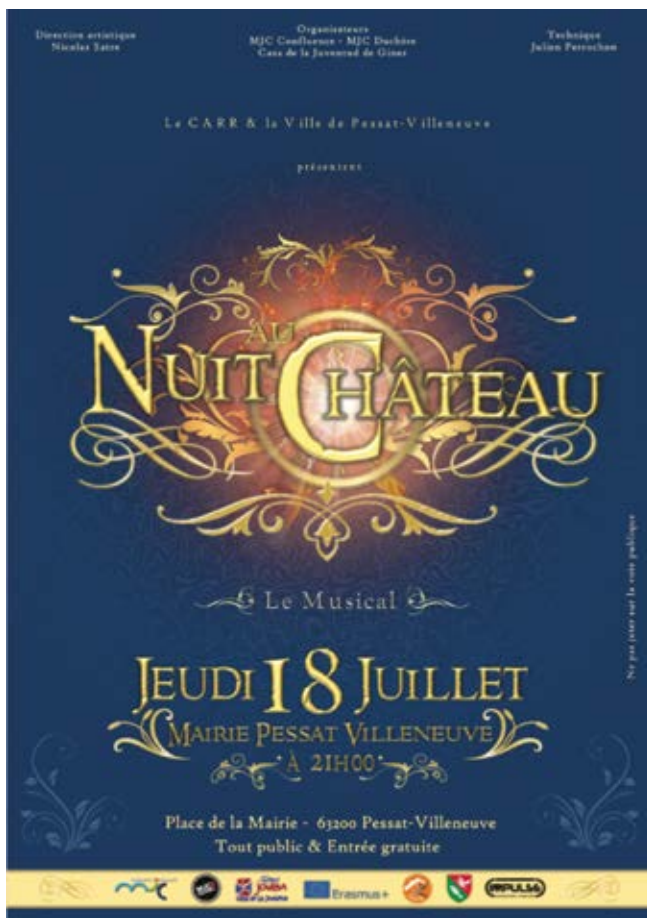
Mairie de Pessat-Villeneuve
Tél : 04.73.38.28.59

14 MAI 2020



LA NUIT AU CHÂTEAU

Le jeudi 18 juillet 2019 à 21h
Parc du Château de Pessat-Villeneuve



Le Projet

Les MJC de Lyon Confluence, Lyon la Duchère, et de Gines en Espagne, ont sollicité le CARR de Pessat-Villeneuve, l'association CeCler et la mairie de Pessat-Villeneuve afin d'organiser avec les réfugiés une comédie musicale dans le cadre de leur projet Erasmus.

Date et lieu : dans le Parc du Château à 21h, jeudi 18 juillet 2019.

Quelques chiffres

26 jeunes et 16 réfugiés sur scène et à la technique.

Une comédie musicale dont la thématique évoque l'universalité et ce qui rassemble les hommes au-delà de l'histoire et des frontières...

Pitch

Au Château de Pessat-Villeneuve, de jeunes gens découvrent une sphère étrange... en voulant comprendre ce qu'elle fait ici, ils vont petit à petit découvrir et comprendre qu'au travers de leur découverte ils exploreront ce qui lie les humanités et qu'au-delà des différences il existe un « lien » commun à tous... la fraternité !

Les objectifs du projet

- Nouer des partenariats intergénérationnels et interculturels dans la région Rhône Alpes Auvergne.
- Permettre aux pessatois de se réunir autour d'une animation co-organisée par les réfugiés et créée pour les habitants de Pessat-Villeneuve.
- Participer au dynamisme culturel de la commune.
- Tisser du lien et partager des moments de fraternité au-delà des actions d'accompagnement au logement, à l'insertion professionnelle avec des jeunes issus de divers milieux socio-culturels, les pessatois et les réfugiés.
- C'est une manière de remercier aussi les bénévoles pour leur implication et investissement auprès des réfugiés.
- Mettre en avant le patrimoine culturel de Pessat-Villeneuve (Château).

L'équipe enseignante

A Pessat-Villeneuve, les enfants sont répartis en trois classes :

Mme Justine GINHAC (directrice de l'école) s'occupe de la classe des grandes sections de maternelle et CP .

Mme Nadège PAPON enseigne dans la classe des petites et moyennes sections de maternelle..

Mme Anne-Marie MANTIN se charge de la classe des moyennes et grandes sections de maternelle, (les élèves de moyennes sections se retrouvent une partie de l'après-midi dans la classe de Mme PAPON)

Nathalie CHASSAGNETTE, Sandrine FARNIER et Virginie DUBOUIS accompagnent les enfants de maternelle tout au long de leurs activités scolaires.

A Clerlande, les enfants sont répartis en trois classes :

Mme Audrey URBAIN-TROUVÉ (directrice de l'école) s'occupe de la classe des CE2 et des CM1.

M. Frédéric FALVARD s'occupe de la classe des CM1/CM2.

M. Sébastien GROSSMANN s'occupe de la classe des CE1 et des CE2.

SANDRINE MENUGE

Un départ, après vingt ans de présence au sein de l'école

Comme elle le disait souvent avec humour : « je fais partie des murs, c'est ma maison ».

En effet, elle ne comptait pas ses heures passées au sein de l'école, après l'école, le week-end et même pendant les vacances scolaires. Sandrine aime le travail bien fait, aussi bien à l'école qu'au niveau de la direction de l'école. Son souhait, sur les vingt années passées sur la commune était d'amener ses élèves vers la réussite, elle a toujours souhaité donner les mêmes possibilités à tous ses élèves. Aujourd'hui, grands et petits peuvent garder que de bons souvenirs de sa méthode d'enseignement, son dévouement et de sa gentillesse.

Mais pour l'heure, Sandrine a pris la décision cette année d'intégrer une autre école, d'aller voir autre chose. A la rentrée prochaine, année scolaire 2020/2021, elle intégrera celle de Thuret, nous lui souhaitons de bonnes choses pour les années à venir. Bonne route Sandrine et merci pour les 20 années passées dans notre école.



Horaires

Les horaires de l'école Arc en Ciel sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 8h30 à 11h45, avec l'accueil à partir 8h20

Et l'après-midi de 13h45 à 16h30, avec l'accueil à partir de 13h35.

Les horaires de Clerlande sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 8h45 à 12h00, avec l'accueil à partir 8h40

Et l'après-midi de 13h30 à 16h15, avec l'accueil à partir de 13h25.

Tarifs cantine garderie

Sur Pessat-Villeneuve, la garderie se déroule de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 hors mesures sanitaires. Les enfants sont sous la surveillance de Nathalie CHASSAGNETTE ou de Sandrine FARNIER le matin avec l'appui de Christine MONIER le soir.

Les tarifs sont de 1,50€ par séance le matin ou le soir et de 2,50 € pour deux séances par jour.

A la cantine, les enfants sont accompagnés par Nathalie CHASSAGNETTE, Virginie DUBOUIS (qui remplace depuis septembre Nathalie MARTINS qui est partie sur le site de Clerlande en remplacement de Mireille KRAYZEL à la suite de son départ à la retraite), Sandrine FARNIER, Ludovic MARTIN et Christine MONIER. Le tarif est de 4,40 € par repas.

Garderie du mercredi matin

L'école sur quatre jours a amené la Mairie de Pessat-Villeneuve à réagir rapidement afin d'accueillir les enfants des deux communes dont les parents travaillent le mercredi et ceci avec une capacité d'accueil limitée à 24 enfants. La garderie a vu le jour sur le site de Pessat-Villeneuve, et est assurée par le personnel communal des deux sites (PESSAT-VILLENEUVE et CLERLANDE) sur l'année 2019/2020 : Sandrine FARNIER, Mireille KRAYZEL, Ludovic MARTIN et Nathalie MARTINS ont assuré le bon déroulement sous forme de jeux et activités en intérieur ou extérieur (dans la cour de l'école ou au parcours de santé), avec également des temps calmes.

L'accueil progressif débute de 7h30 à 8h30 et les départs dégressifs de 11h30 à 12h30.



Réalisation de masques à la veille des vacances de la Toussaint



Réalisation de centres de table pour la période de Noël



Confection et dégustation de crêpes en février

Bus et navettes

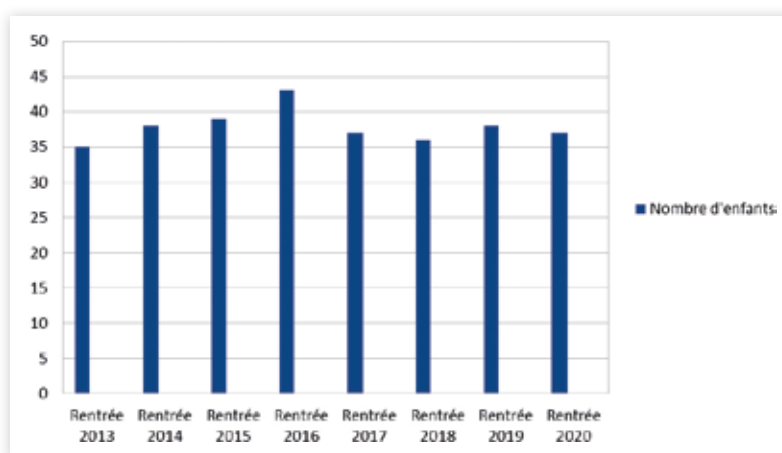
La navette reliant l'école de Pessat-Villeneuve à Clerlande part de l'école à 8h30. Elle revient le soir à 16h30.

Le ramassage scolaire pour les collégiens et lycéens est à 7h09 place de l'Eglise et à 7h12 au Hameau de Pessat. Le mercredi, le bus du retour est à 12h50 et 14h00 au Hameau de Pessat et à 12h53 et 14h03 place de l'Eglise. En semaine, le retour se fait à 17h08 et 18h28 au hameau de Pessat et à 17h11 et 18h31 place de l'Eglise.

ACTIONS DU CCAS à DESTINATION DES FAMILLES

Cantine

Ci-contre vous est présenté un histogramme vous montrant l'évolution du nombre d'enfants bénéficiaires d'un tarif réduit du prix des repas à la cantine via l'application du quotient familial depuis sa mise en place à la rentrée scolaire 2009.



« Aventure, volcan et source »

CCAS, Pessat-Villeneuve 19 mai 2019

« Aventure, volcan et source », tel était le programme proposé par le CCAS de Pessat-Villeneuve ce dimanche. Côté aventure il a fallu d'abord que la quarantaine d'inscrits à cette journée prennent place dans un car flambant neuf pour découvrir la passionnante histoire du célèbre manufacturier Clermontois, Michelin pour ne pas le nommer. Puis direction le volcan, symbole du patrimoine mondial de l'UNESCO, via le panoramique des Dômes pour profiter d'un excellent repas à défaut du panorama, car le Puy de Dôme a refusé de quitter son chapeau. Et pour conclure une visite de la source la plus célèbre du monde, celle de Volvic, pour une dégustation sans modération appréciée de toutes et de tous. Sur le chemin du retour le président du CCAS, Gérard Dubois a remercié toute l'équipe qui a œuvré pour cette première animation de l'année et a donné rendez-vous le 13 juillet pour l'embrasement du Château, puis le 15 septembre pour une sortie au PAL et enfin le 22 septembre pour une journée du patrimoine pleine de surprises.



L'équipe du CCAS de Pessat-Villeneuve a proposé de passer une journée de détente au Pal, le Dimanche 15 septembre 2019.

Journées Européennes du Patrimoine 2019

À l'occasion des J.E.P, le samedi 21 septembre 2019, les habitants de Pessat-Villeneuve ont été invités par la municipalité et le CCAS à une visite du patrimoine de la ville pôle de l'agglomération de Riom Limagne et Volcans suivie d'un repas gratuit dans le parc du château.

Le dimanche 22 septembre 2019, la municipalité a ouvert le Château au grand public pour la première fois après sa rénovation et a proposé la découverte du parc et du Parvis des Droits de l'Homme et des Réfugiés. Différentes animations ont été offertes à tous dans le parc et dans le château : grands jeux traditionnels et intergénérationnels (escape game, jeux d'adresse, jeux de société, jeux de piste...) et animation maquillage enfants. Organisation et animation par Fabujeux.

« Chorales à l'église du 14 décembre » et « Noël du CCAS pour les enfants de la commune du 15 décembre »

Le 14 décembre, les Pessatois ont eu droit à deux cadeaux, deux chorales pour un concert à l'église avec la chorale Taznam, de Manzat et Chœur Entre Notes, de Cellule. Un concert de grande qualité complété par le duo Jaboyade à la vielle et à la guitare. C'est dans la salle de cérémonie du Château que Gérard Dubois, le maire de la commune a accueilli les choristes qui fidèles à leur habitude avaient organisé un pot d'après concert.



Le 15 décembre a eu lieu le cadeau de Noël du CCAS pour les enfants de la commune sous la forme d'un après-midi au cinéma Arcadia de Riom. Deux séances au choix, ont été offertes par le CCAS à tous les enfants et leur accompagnateur, maman, papa, grand-mère ou grand-père. L'équipe du CCAS a également offert un goûter avec chocolat chaud et friandises pour les enfants et vin chaud pour les parents. Le rendez-vous est pris pour Noël 2020 et de nouvelles surprises si aucune mesure sanitaire ne vient altérer le bon déroulement.

Repas du 19 janvier 2020

Le CCAS de la commune a souhaité le 19 janvier 2020 amener les aînés de la commune au CABARET MUSIC-HALL L'ELEGANCE, à RENAISSON dans le département de la Loire. Encadrés par le Maire de la commune, Gérard Dubois, Président du CCAS et par sa dynamique équipe, les cinquante-sept convives ont pris place dans le bus de la société Nenot jusqu'au cabaret. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, autour d'un excellent repas suivi d'un Show spectaculaire mêlant la modernité tout en gardant l'ADN du Cabaret. Avec ses plumes, strass et le célèbre FRENCH CANCAN, cette sortie était proposée aux Pessatoises et Pessatois ayant atteint l'âge de 65 ans. En parallèle un colis a été remis aux malades qui n'ont pas pu participer à cette journée. Au moment de se quitter, Gérard Dubois a remercié les participants et a salué l'engagement des membres du CCAS entre autre en proposant aux aînés gâteaux et boissons chaudes lors de leur arrêt.



INCIVILITÉS

3 septembre 2019. Incendie criminel Grande Tour à l'aire de jeux



19 septembre 2019. Destruction équipement public et délit de fuite chemin des Dômes

PESSAT-VILLENEUVE ■ Des réfugiés se sont joints au ramassage des déchets

Comme une envie de propreté



NETTOYAGE. Gérard Dubois, le maire, s'est félicité de la présence de nombreux réfugiés qui ont collaboré avec la population locale.

En réponse à un appel lancé par la municipalité de Pessat-Villeneuve, plus de 70 personnes se sont mobilisées pour ramasser les déchets abandonnés.

En réponse à un appel lancé par la municipalité de Pessat-Villeneuve, plus de 70 personnes, se sont déplacées samedi dernier pour se

lancer sur les chemins et le long des voies principales du village afin de ramasser les déchets abandonnés.

En réponse à ces actes irrespectueux et irresponsables, les Pessatois se sont mobilisés. Il faut aussi noter la participation en nombre des réfugiés du centre d'accueil, sensibilisés par cette action citoyenne. Pour l'occasion,

des gilets verts estampillés « Pessat-Villeneuve #Ma Commune l'y Tiens » ont été fournis aux participants. Ce hashtag lancé par l'association des maires de France trouve ici tout son sens en faveur de notre environnement immédiat et au-delà pour la protection de la planète. Plus de 500 kg de déchets ont été collectés. Le poly-

tyrène a fait l'objet d'une remise directement à l'usine de la commune spécialisée. Cette première dans l'histoire de la commune, dont l'initiative a été saluée par les habitants, ne restera pas sans lendemain puisqu'une nouvelle journée sera programmée à l'automne et ciblera plus particulièrement le hameau de Pessat et le secteur de la Pause. ■

Les gilets verts de Pessat-Villeneuve en action ! 2 opérations de nettoyage organisées par la municipalité en 2019 ont permis de ramasser plusieurs centaines de kilos de déchets, témoignage des incivilités et du non-respect de notre environnement et de la nature.



TRAVAUX 2019



Réfection des allées du cimetière



Installation de poubelles et de cendriers place et rue de l'école



Elagage cour de l'école

Sécurité routière :



Installation de coussins berlinois et création de passages piétons, avenue du Château de Villeneuve et avenue St Roch



Amélioration signalétique

DES NOUVELLES DU CARR



25 mai 2019. Mariage de Yordanos, réfugiée du CARR de Pessat-Villeneuve en présence de nombreux réfugiés et de la directrice de CeCler, Dominique Charmeil



13 février 2019. Alain Régnier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, accompagné de Mme la Préfète, en visite au centre d'accueil et à l'école.

RÉFUGIÉS ■ Alain Régnier, délégué interministériel, en visite, au centre Pessat élevé au rang d'exemple

Le centre d'accueil des réfugiés réinstallés, géré par l'association CeCler à Pessat-Villeneuve, a reçu la visite d'Alain Régnier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés. L'occasion de faire un point sur le dispositif.

Louïs Leharmon et Marie Collinet

Alain Régnier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, s'est rendu, hier, au centre d'accueil des réfugiés réinstallés (CARR) à Pessat-Villeneuve, près de Riom. Il a souligné la qualité des partenariats entre le maire, Gérard Dubois, l'association CeCler, l'Éducation nationale et de nombreux autres partenaires : « Il faut reproduire des dispositifs comme celui-là ailleurs en France ».

Un accompagnement après le centre
Ce dispositif, qui a débuté en mai 2018 avec l'accueil de 56 réfugiés, a déjà fait ses preuves. Ceux-ci, après avoir été accueillis pendant quatre mois au CARR, sont ensuite accompagnés par l'association CeCler dans des logements indépendants durant huit mois, avant d'être autonomes. 63 autres réfugiés sont actuellement en train de quitter le CARR pour laisser la place aux 72 nouveaux arrivants venant du Soudan, d'Érythrée, de Centrefrique et de Somalie. Ils vont d'abord suivre des examens médicaux, avant d'apprendre le français afin de se concentrer sur leur projet d'insertion.

Parmi les premiers réfugiés qui ont quitté le CARR, vingt personnes sont actuellement suivies par les missions locales de Riom et de Clermont. Ils réalisent différents stages pour affiner leurs projets professionnels, et améliorer leur français. Quatre autres sont accompagnés par Pôle emploi. Deux adultes ont déjà décroché des CDD. L'un d'entre eux est actuellement en stage pour découvrir le métier d'aide-soignant avant de passer le concours. Tous les enfants sont scolarisés à proximité de leur nouveau domicile.

L'association CeCler est toujours à la recherche de logements à proximité de Thiers, Riom, Clermont, Vichy et Issoire. CeCler a notamment noué un partenariat avec Michelin afin de désamorcer les craintes que peuvent avoir les bailleurs privés. ■

RENCONTRE. Alain Régnier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, accompagné de la préfète du Puy-de-Dôme Anne-Gaëlle Boudouin-Clerc, a visité le CARR de Pessat.

DES NOUVELLES DU CARR



13 septembre 2019. Conférence avec les auteurs du livre « Qui sont les migrants et les réfugiés » éditions Fleurus. Livre offert par la municipalité à tous les parents d'élèves du RPI



3 décembre 2019. Le train de la solidarité, organisé par le HCR à l'occasion du premier Forum mondial sur les réfugiés, a fait une halte à Clermont-Ferrand. Olivier Bianchi et Mme la Préfète sont très impressionnés par l'action en faveur des réfugiés mise en œuvre par la commune de Pessat-Villeneuve.

JULIEN



Allez Julien ! Avec un prénom de champion du monde, Julien N'Diaye, lors de son étape dans la commune, a été dignement fêté par les Pessatois. Escorté par le club cyclo il a franchi la ligne d'arrivée située sur le Parvis des droits de l'Homme sous les encouragements de ses amis et du nombreux public. Une étape et un repos bien mérité dans notre commune sur un parcours qui le conduit de Fréjus à Nantes.



PESSAT-VILLENEUVE

Un comité d'accueil pour Julien N'Diaye

Il a soufflé comme un parfum de Tour de France, à Pessat-Villeneuve, fin août, la commémoration a été une étape du périple que réalise Julien N'Diaye.

Un concert en 2020
Ce jeune homme a décidé d'effectuer le trajet Fréjus-Nantes aller-retour en vélo sans assistance, avec pas moins de 30 kg dans deux sacoches et un sac à dos. C'est une résidente pessatoise qui vit habituellement sur la côte d'Azur qui a contacté le maire, Gérard Dubois, pour lui demander de l'aider à organiser un comité d'accueil sans que le cycliste en soit informé. C'est ainsi qu'en mobilisant l'association CeCler gestionnaire du centre d'accueil, les réfugiés, les bénévoles, le club cyclo et les Pessatois, Julien, escorté par plusieurs coureurs cyclistes, a eu droit à une arrivée digne d'une étape de la grande boucle. Et c'est sous les encouragements des enfants et du nombreux public qu'il a franchi le parvis de la mairie. Après la remise d'une coupe, du traditionnel bouquet de fleurs et d'un souvenir de la commune, supporters et cyclistes ont partagé le verre de l'amitié avec Julien. D'origine sénégalaise, Julien est plus célèbre pour ses talents de musicien (il joue du saxophone) que de cycliste. Très tôt il a prouvé de sa venue en Auvergne pour un concert sur le parvis de la mairie en 2010. Le rendez-vous est pris. ■

SYMBOLE. Julien N'Diaye (maillot noir au centre), entouré de Jean Claude Botisse (maillot jaune), président du club cyclo, et du maire Gérard Dubois (chemise blanche).

Club Cyclotouriste

Entre routes et chemins, faire du vélo à Pessat-Villeneuve

Le Club Cyclo de Pessat-Villeneuve (CCPV) a atteint en 2019 ses 40 ans d'existence. Si, à ses origines, il rassemblait une quarantaine de jeunes pratiquants, principalement de Pessat-Villeneuve, il s'est peu à peu ouvert aux communes voisines du Pays de Riom. Il compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés de tous âges qui apprécient l'esprit du Club et son approche conviviale de la pratique du vélo excluant tout esprit de compétition.

La saison route démarre traditionnellement le premier dimanche de mars. Les sorties de groupe dominicales conduisent les cyclistes sur les routes de Limagne d'abord puis des contreforts des Combrailles ou de la Chaîne des Puys. Le point de départ est la place de l'École, le dimanche à 8 h ou 9 h selon la saison. Ceux qui peuvent se libérer participent aussi à des sorties libres en semaine, en groupe ou individuellement. En cette année 2020, un contexte sanitaire très spécial a fortement perturbé l'organisation des sorties groupées puisque la saison route a bien commencé le 1er mars mais elle s'est brutalement interrompue après la sortie du 15 mars et n'a repris que le dimanche 7 juin.

La saison est également émaillée de quelques sorties au départ excentré pour aller explorer des horizons plus distants comme les Monts du Forez, le Livradois, le Cézallier, le Massif du Sancy, voire hors du département. Respectueux de toutes les énergies, et bienveillant à

l'endroit des musculo-déficients, le Club est aussi ouvert aux vélos à assistance électrique.

Les cyclos du CCPV sont aussi des pratiquants du VTT et ce toute l'année mais plus particulièrement à partir d'octobre, en attendant le lancement de la prochaine saison route. Depuis 8 ans, le Club propose en novembre ou décembre une sortie VTT nocturne à la recherche de sensations nouvelles. La séance se termine par une séquence raclette partagée par le groupe.

Le Club organise aussi chaque année, soit sur route soit en VTT, une expédition « grand vélo » sur 4 jours en mai ou juin qui voit les pédaleurs jaunes aller se mesurer à de grands sites du vélo. En 2020 le projet n'a pu se concrétiser en raison du contexte sanitaire. En 2019 nous avons parcouru la région du Mont Mézenc.

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi participer, au long de la belle saison, à des épreuves cyclotouristes régionales, par exemple Les Copains à Ambert.

Le CCPV est ouvert à tous ceux, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui à Pessat-Villeneuve ou dans les environs, souhaitent débiter ou renforcer une pratique du vélo détente et santé. La venue à titre d'essai sur une ou deux sorties est naturellement possible.

Pour mieux connaître le CCPV, on peut parcourir le journal du Club « Roue libre » dans sa version PDF sur le site de la mairie de Pessat-Villeneuve (www.pessat-villeneuve.fr)



Le CCPV lors d'une sortie VTT en Limagne en janvier 2020

VIE ASSOCIATIVE

Pessat Zumba Dance

Cette année les cours auront lieu tous les mardis et débuteront cette année le 1^{er} septembre. Les cours de Zumba seront assurés de 19h00 à 20h00 et ceux de Fitness de 20h00 à 21h00 par l'animatrice Mme Valérie BONNIÈRE, professeur diplômé.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Cathy, Isabelle ou Fred, membres du bureau
ou envoyer un mail à pessatzumbadance@gmail.com
Tél. 06 12 43 07 37



Société de Chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département du Puy-de-Dôme comme suit : 13 septembre 2020 à 8 heures au 28 février 2021 au soir. Se renseigner auprès du responsable de l'association pour toute information.

Société de chasse :
M.HEBRARD Paul : 06 86 06 19 35

L'Atelier de Corinne

Vous débutez, vous êtes confirmés dans la créativité. Venez réaliser de beaux objets, dans la bonne humeur, avec les ateliers de Corinne (créations de tableaux et objets de décoration avec diverses techniques : serviettage, 3D, relief, mix média...).

Infos et réservation :
07 69 83 58 60
atelierdecorinne63@gmail.com



Club Soleil d'Automne

Les membres du Club ont pour habitude de se réunir tous les jeudis dans l'ancienne salle des mariages de l'ancienne Mairie, depuis baptisée : La Maison du Four Banal, entre 14h30 et 17h30 afin de partager de bons moments de convivialité entre parties de belotes ou de scrabble, les incontournables classiques, mais aussi par de petites balades lorsque la météo le permet. Afin de profiter de cette bonne ambiance, si vous le désirez, n'hésitez pas à les contacter, vous serez les bienvenus.

Présidente : Mme Catherine DELAIRE
Vice Présidente : Mme Eliane COUSSOT
Trésorier : M. André ROBIOLLE
Secrétaire : Mme Josette SCHMIT

Les Balivernes Sibyllines

La troupe de théâtre amateur est une association Pessatoise qui a vu le jour en avril 2017.

L'année a été très calme, la Covid a stoppé net les activités de l'association.

Cependant, une pièce est en cours d'écriture et il faut garder espoir pour pouvoir mettre en place les envies et les projets mais pour le moment l'ensemble se fait au ralenti !!!

Souhaitons leur bonne chance.

Contact :
lesbalivernessibyllines@gmail.com
Facebook : [lesbalivernessibyllines](https://www.facebook.com/lesbalivernessibyllines)

Les Artistes en Herbe

L'Association «Les Artistes en Herbe» permet aux enfants de 4 à 14 ans d'affirmer leurs talents artistiques que vous pouvez découvrir sur notre page Facebook : «les.artistes.en.herbe.pessat»

La pandémie, qui a touché le pays ce début d'année, a également fortement touché les différents projets de l'association, les membres en sont désolés et à ce jour ils mettront tout en œuvre pour relancer cette dynamique de groupe. Nous apprenons également qu'un nouveau membre a intégré l'équipe : Amélie DEBOUDARD. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Contact :
Dominique GUITTARD, 04.73.38.90.08
Christine DEBOUDARD, 04.73.97.06.93



Directeur de publication :
DUBOIS Gérard

Secrétaire de rédaction :
Nathalie CHASSAGNETTE

Commission de communication :
AUBRUN Géraldine,
BOMBILAJ Sandrine,
DUBOIS Gérard,
VILLATTE Frédéric.

Crédits photos :
La Montagne Centre France
La Montagne.fr

HCR
Mme Martine GIROUX
Mise en page et impression :
Imprimerie L'IMPRIMEUR
80 avenue Jean Jaurès
Espace Mozac
63200 MOZAC

Imprimé sur papier PEFC 115 g et 200g

Site internet à découvrir :
www.pessat-villeneuve.fr

Numéros utiles

COMMUNE

Mairie de Pessat-Villeneuve
04 73 38 28 59

Ecole de Pessat-Villeneuve
04 73 38 93 08

Cantine/ Garderie
04 73 97 64 12

Ecole de Clerlande
04 73 97 04 06

URGENCE

Brigade Combronde/Aigueperse
04 73 63 60 12

Centre antipoison Lyon
04 72 11 69 11

SERVICES

RLV (R'CoBus)
04 73 38 08 09

Relais Assistants Maternels
04 73 67 97 39
ram@riv.eu

Fourrière animale
04 73 25 16 30

Orange
1013

SEMERAP (eau et assainissement)
04 73 15 38 38

ENEDIS (ERDF)
09 69 32 18 71

GRDF
09 69 36 35 34

SBA
04 73 64 74 44

SNCF
3117 ou 31177 par SMS

Service postal de Malauzat
3631

URGENCE QUI APPELER ?

